



Compte-rendu du 4^e atelier de préfiguration du conseil de développement



UNION EUROPÉENNE
Fonds européen agricole
pour le développement rural
L'Europe investit
dans les zones rurales



Table des matières

PRESENTS.....	3
ORDRE DU JOUR	3
BILAN DE L'ANNEE 2023	3
SCENARII A L'ETUDE	4
A. La composition	4
B. Le bureau (ou comité d'animation).....	5
C. Les relations entre le conseil de développement et le PETR	5
CALENDRIER PEVISIONNEL	6
PRESENTATION DE LA NUIT DE LA DEMOCRATIE ET DES TERRRITOIRES, PAR JEAN-YVES PINEAU	7

Le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

PRESENTS

Le groupe de préfiguration du conseil de développement s'est réuni pour la quatrième fois **jeudi 21 mars 2024, de 18h à 21h à la Rotonde à Mimizan bourg.**

Six citoyens étaient présents.

Étaient également présents :

NOM	Prénom	Structure
PINEAU	Jean-Yves	Les Localos
DROUGARD	Corinne	Pays LNCA
LAVAUD	Célia	Pays LNCA

ORDRE DU JOUR

Depuis la réunion de travail de septembre 2023 avec le groupe préfigurateur, les élus ont rencontré le conseil de développement de Mont-de-Marsan Agglo et ont échangé sur les contours du futur conseil de développement Landes Nature Côte d'Argent.

L'ordre du jour était le suivant :

- Le bilan de l'année 2023 (groupe préfigurateur et élus)
- Les scénarii à l'étude
- Le calendrier prévisionnel
- Un atelier sur La Nuit de la Démocratie, animé par Jean-Yves Pineau de l'association Les Localos.

BILAN DE L'ANNEE 2023

Il a été rappelé le cadre du lancement de la préfiguration du conseil de développement et donc les grandes étapes de l'année 2023.

Les personnes présentes étaient particulièrement intéressées par le retour et l'avis des élus concernant le conseil de développement.

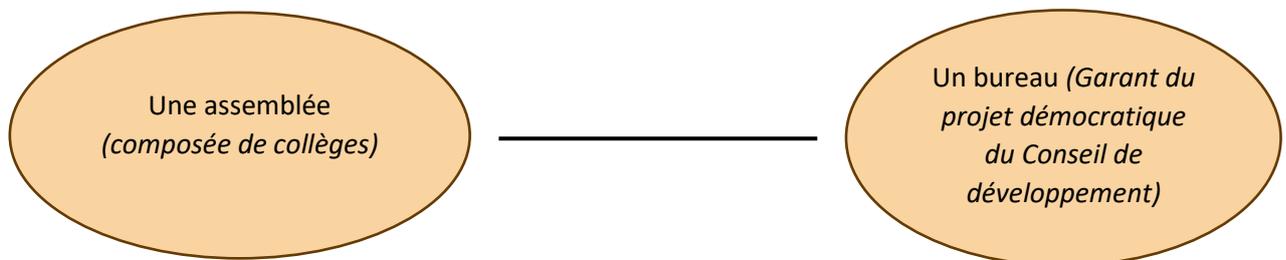


SCENARII A L'ETUDE

L'équipe technique du PETR a présenté au groupe préfigurateur les scenarii qui se dessinent à la suite échanges avec les élus, notamment :

- La composition ;
- Le bureau ;
- Les relations entre le Conseil de développement et le PETR.

A. La composition



L'hypothèse de **deux collègues avec deux modes de désignation** semble privilégiée par les élus.

Le conseil de développement serait ainsi composé :

- D'un collège des **Représentants des communes** : les membres seraient proposés par les communes.
Ils représenteront des associations, des socio-professionnels...
Le nombre de membres pourrait dépendre du poids démographique de la commune (à l'étude)

Exemple de projection

Nombre d'habitants dans la commune	Nombre de représentants au Codev
Moins de 1 000	1 membre
Entre 1 000 et 6 000	2 membres
Plus de 6 000	3 membres

- D'un collège des **citoyens** : via un appel à candidature. Les candidats seraient ensuite sélectionnés sur la base de critères, afin d'assurer la parité femme/homme, un équilibre territorial et une représentativité des tranches d'âge.
Une liste de réserve permettrait de maintenir le nombre de membres en cas de démission.

Au total, une soixantaine de membres constitueraient le conseil de développement (40 membres dans le premier collège, 20 dans le second).

L'on travaille sur une durée de mandat de 3 ans, avec possibilité pour un membre de faire deux mandats consécutifs maximum.

Autre hypothèse : qu'à l'issue des trois ans, 50% (chiffre à évaluer) des membres du conseil de développement serait renouvelé au minimum.

Le groupe préfigurateur a souligné le nombre important de membres projetés dans le futur conseil de développement au regard de la difficulté aujourd'hui à mobiliser. De même l'obligation de renouvellement peut constituer un frein dans la mise en œuvre durable d'un CODEV.

B. Le bureau (ou comité d'animation)

Le bureau serait composé **d'un Président et de deux Vice-Présidents**.

Le Président du Conseil de développement serait ouvert à candidature. Sur la base des candidats, le Président du PETR et/ou l' élu référent nommeraient le Président du Conseil de développement.

Les Vice-Présidents seraient également candidats et nommés par le Président du Conseil de développement en lien avec les élus du PETR.

Le groupe préfigurateur a réagi au fait que le Président du Conseil de développement ne soit pas nommé par les membres du Conseil de développement, mais par le PETR.

C. Les relations entre le conseil de développement et le PETR

- Des élus référents suivront les travaux du conseil de développement

- Au moins une rencontre annuelle entre élus du PETR et représentants du Codev en fin d'année : bilan et objectifs année suivante
- Le Conseil de développement communique au PETR un rapport annuel
- Le PETR transmet le bilan du projet de territoire au Codev chaque année
- Une convention annuelle entre le PETR et le Conseil de développement fixe les thèmes de travail et les conditions financières et techniques.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Un Conseil de développement serait en place d'ici début 2025. L'ambition est de proposer la construction de démarche projets citoyennes.

Les techniciens du Pays poursuivent les travaux et entretien avec les élus au cours de ce printemps.

PREFIGURATION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

	AVRIL / MAI	JUIN	JUILLET-AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOV-DEC
Entretiens élus	■					
Présentation en bureau	■					
Vote délib		■				
Plan de com			■			
Réu d'info par CC (élus et citoyens)				■		
Appel à candidature				■	■	
Recrutement					■	
Plénière						■

PRESENTATION DE LA NUIT DE LA DEMOCRATIE ET DES TERRITOIRES, PAR JEAN-YVES PINEAU

Jean-Yves Pineau, directeur de l'association Les Localos, est ensuite intervenu pour présenter l'évènement « La Nuit de la Démocratie et des Territoires ».

M. Arnaud GOMEZ

Président du Pays Landes Nature Côte d'Argent

